

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

DÉCISION MODIFICATIVE N°2
BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS ECONOMIQUES DE MATUSSIÈRE

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1,
Vu l'instruction M14 pour le budget ZA MATUSSIÈRE,
Vu la délibération 20190411-36 du 11/04/2019 approuvant le budget primitif 2019,
Vu la délibération 20190627-03 du 27/06/2019 approuvant la décision modificative n°1,

Considérant les prévisions réalisées au budget 2019, il convient de procéder aux modifications budgétaires retracées ci-dessous pour le budget ZA MATUSSIÈRE.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
 Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n°2 telle que figurant ci-dessous :

Fonctionnement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
011 'Charges à caractère général'	- 126 044,00 €
6015 'Terrains à aménager'	-56 010,00 €
6045 'Achats d'études, prestations de services/terrains'	-42 560,00 €
605 'Achats de matériel, équipements et travaux'	-27 474,00 €
042 'Opérations d'ordre entre sections'	30 000,00 €
71355 'Variations de stocks de terrains aménagés'	30 000,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>-96 044,00 €</u>

Fonctionnement, recettes

Chapitre	Montant en euros
70 'Produits d'exploitation'	-602 934,00 €
7015 'Ventes de terrains aménagés'	-602 934,00 €
042 'Opérations d'ordre entre sections'	506 890,00 €
71355 'Variations de stocks de terrains aménagés'	506 890,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>-96 044,00 €</u>

Investissement, dépenses

Chapitre	Montant en euros
16 'Emprunts et dettes assimilées'	-401 000,00 €
168751 'Remboursement au GFP de rattachement'	-401 000,00 €
040 'Opérations d'ordre entre sections'	506 890,00 €
3555 'Terrains aménagés'	506 890,00 €
TOTAL EN EUROS	<u>105 890,00 €</u>

Investissement, recettes

Chapitre	Montant en euros
16 'Emprunts et dettes assimilées '	75 890,00 €
168751 'Remboursement au GFP de rattachement'	75 890,00 €
040 'Opérations d'ordre entre sections'	30 000,00 €
3555 'Terrains aménagés'	30 000,00 €
TOTAL EN EUROS	105 890,00 €

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 45

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

AR PREFECTURE

063-200070712-20191219-20191219_05-BF
Regu le 23/12/2019
